

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D2201 Difficulté des apprentissages et analyse des erreurs			
Ancien Code	PEDE2B21ERR	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB2210		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be) Benoit WAUTELET (benoit.wautelet@helha.be) HELHa Campus Mons Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsfm@helha.be) Emmanuel DRUART (emmanuel.druart@helha.be) HELHa Gosselies Caroline SOLEME (caroline.soleme@helha.be) Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Marie DUMONT (marie.dumont@helha.be) Lily DESMONS (lily.desmons@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce module vise, à travers la mise en place de différents dispositifs didactiques, à outiller les étudiants pour recueillir les conceptions des élèves, anticiper leurs difficultés/erreurs, les analyser et proposer des pistes de recherche/remédiation.

Ces dispositifs seront analysés à la lumière des théories relatives aux concepts et notions scientifiques, à la didactique de la langue orale, aux stratégies de lecture des textes dont l'intention de communication majeure est d'informer, etc.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Pour la partie sciences :

Au terme de l'activité, les étudiants seront familiarisés avec le principe du débat scientifique. L'expérience du débat permettra de prendre conscience des biais des représentations initiales dans l'acquisition de nouvelles connaissances

et développera leur esprit critique.

Les étudiants apprendront à construire, structurer et formuler un avis scientifique en vue d'une mise en commun/confrontation de points de vue.

Les étudiants seront amenés à synthétiser les informations recueillies en employant la forme de synthèse la plus adaptée en fonction de l'objectif et du contenu.

Pour la partie français :

Au terme de l'activité, les étudiants seront d'une part, formés à prendre en charge le développement des compétences orales de leurs élèves, en partant des difficultés rencontrées par ceux-ci.

D'autre part, la découverte de stratégies de lecture spécifiques aux textes à visée informative dotera les étudiants d'outils permettant aux élèves de comprendre des textes scientifiques et de mener un travail de recherche autour d'une question spécifique et de synthèse des informations.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE2B21ERRA Difficulté des apprentissages et analyse des erreurs : français 30 h / 2 C

PEDE2B21ERRB Difficulté des apprentissages et analyse des erreurs : sciences et FMTTN 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE2B21ERRA Difficulté des apprentissages et analyse des erreurs : français 20

PEDE2B21ERRB Difficulté des apprentissages et analyse des erreurs : sciences et FMTTN 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Difficulté des apprentissages et analyse des erreurs : français			
Ancien Code	14_PEDE2B21ERRA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB2211		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsmf@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise à outiller les étudiants afin de préparer des séquences interdisciplinaires en sciences et en français.

La partie français prend en charge l'enseignement de la compréhension de textes documentaires (écrits ou oraux) ainsi que la formation aux textes réflexifs et à la prise de parole en classe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de:

- comprendre les stratégies de lecture spécifiques aux textes à visée informative afin de les utiliser à bon escient dans des séquences d'apprentissage
- sélectionner, en fonction d'un projet ou situation de classe, des techniques d'enseignement efficaces pour la compréhension des textes documentaires
- proposer des pistes pour apprendre à structurer sa pensée
- repérer et analyser les difficultés rencontrées chez les élèves et proposer des pistes de remédiation appropriées
- prendre en charge le développement des compétences orales de ses élèves en se basant sur les difficultés régulièrement rencontrées chez ceux-ci.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Le rapport à l'erreur et la typologie des erreurs
- Les caractéristiques et structures des textes documentaires
- Les stratégies de lecture spécifiques aux textes à visée informative (lecture survol, sélective, SVA, identification de l'idée principale, la compréhension des mots...)
- La structuration de la pensée (carte mentale, résumé linéaire...)
- La didactique du "parler" et la mise en oeuvre de l'oral réflexif

Démarches d'apprentissage

- Atelier présentant une activité d'analyse d'erreurs en français ("La main")
- Observation, manipulation, comparaison de textes documentaires pour en dégager les caractéristiques et structures.
- Enseignement explicite de stratégies de lecture des textes à visée informative

- Didactique de l'oral pour vaincre ou anticiper les difficultés souvent rencontrées dans ce domaine.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Réponses aux questions posées pendant le cours
- Rappel régulier des attendus et consignes de l'examen

Sources et références

Astolfi, J-P (2024). L'erreur, un outil pour enseigner, ESF sciences humaines, Paris
Programmes de l'enseignement primaire. Segec

Giasson, J. (2012). La lecture. Apprentissages et difficultés, de boeck, Bruxelles
Projet Vole

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours sur ConnecteD ainsi que quelques documents permettant d'approfondir la matière

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera sur la base d'un travail qui fera l'objet d'un examen oral présenté devant un jury composé des titulaires de l'unité de cours.

Les consignes précises et les modalités d'évaluation seront communiquées en cours et déposées sur ConnectED au moment opportun.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Difficulté des apprentissages et analyse des erreurs : sciences et FMTTN			
Ancien Code	14_PEDE2B21ERRB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB2212		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuel DRUART (emmanuel.druart@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise à outiller les étudiants afin de préparer des séquences interdisciplinaires en sciences et en français.

La partie sciences prend en charge l'enseignement et la mise en oeuvre d'une démarche réflexive sur la gestion des erreurs, la prise en compte des préconceptions des élèves dans le cadre d'une approche constructiviste, la problématisation d'une situation en lien avec le référentiel du tronc commun ainsi que la démarche d'investigation utile à sa résolution.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de:

- reconnaître et classer les erreurs des élèves dans le cadre d'une leçon de sciences
- de développer des techniques efficaces pour relever les préconceptions des élèves sur le sujet abordé
- de développer une démarche pour (dé)construire les connaissances des élèves en passant par la problématisation et le débat argumentatif afin de confronter les perceptions des élèves
- de faire vivre une démarche d'investigation, de structurer les résultats, de les synthétiser et de les communiquer

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Ateliers présentant les attendus d'une approche constructiviste et de la démarche d'investigation: des préconceptions à la résolution d' une problématique (la classification animale, le circuit électrique,...)
- Démarches réflexives sur les préconceptions des élèves et les malentendus sociocognitifs en lien avec le référentiel de sciences du tronc commun.
- Mise en oeuvre de la recherche des conceptions initiales, de la reconnaissance et de la gestion des erreurs possibles des élèves dans le cadre d'une leçon de sciences lors du stage de l'étudiant.

Démarches d'apprentissage

Le débat scientifique : vivre un débat scientifique (isomorphisme) et transposition didactique

Analyse des erreurs conceptuelles et langagières

Structuration des savoirs et savoir-faire appris

Structuration de la démarche d'investigation suivie

Analyses de cas : partir des difficultés des élèves reconnues par la recherche et les épreuves externes (type PIRLS) et

en dégager les principaux concepts.

Dispositifs d'aide à la réussite

Entretiens individuels à la demande de l'étudiant

Travail réflexif avec les étudiants dans le cadre de la mise en oeuvre des concepts abordés au cours lors de leur stage

Sources et références

- Référentiel Sciences du tronc commun - Fédération Wallonie-Bruxelles
- Les Programme de l'école primaire - Enseignement catholique fondamental
- Ouvrages de référence renseignés dans les supports de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

La plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera sur la base d'un travail qui fera l'objet d'un examen oral organisé par les titulaires de l'unité de cours.

Les consignes précises et les modalités d'évaluation seront communiquées en cours et déposées sur ConnectED au moment opportun.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté en seconde session (Q3) à une date fixée conjointement par l'enseignant et le responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et le responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).